

Vacances adaptées

Les Vacances, c'est toute l'année !

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
✓			✓
MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
	✓	✓	✓
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
✓			✓

SÉJOURS POUR ADULTES
EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL

PRINTEMPS-ÉTÉ 2023


LOISIRS SÉJOURS
CÔTE D'AZUR

LES VACANCES,

C'EST TOUTE L'ANNÉE

En 2023, Loisirs Séjours Côte d'Azur a fait le choix d'étendre l'offre de ses Vacances Adaptées en s'appuyant sur son nouveau slogan : Les vacances, c'est toute l'année ! Ainsi, cette année vous pourrez retrouver nos destinations phares d'Avril à Septembre pour permettre à tous de profiter des vacances, même hors périodes estivales.

De la Corse à l'Italie, nous avons également choisi d'ouvrir de nouveau quelques séjours à l'étranger tout en continuant de privilégier les séjours en France.

Adeptes de nos destinations incontournables ou éternels aventuriers, il y en a pour tous les goûts ! Cette année, découvrez nos nouveaux séjours à **Calvi** pour un moment de détente bien mérité, ou encore à **Verone**, où vous pourrez profiter d'un séjour fun et dynamique ! Vous pourrez également retrouver nos destinations phares comme **Annot** ou **Digne**, ainsi que nos destinations à thématique comme **Peïra Cava** ou **La Giettaz**.

UNE ASSOCIATION, DES VALEURS

Afin de répondre à vos besoins du mieux possible, nos séjours sont adaptés en fonction de vos besoins en accompagnement et nos équipes sont formées à vous accompagner dans la vie quotidienne et dans vos temps d'activité.

L'objectif : vous permettre de profiter pleinement de votre séjour.

Nos partenariats avec les établissements de la région nous permettent également de prendre en considération vos demandes et de vous proposer des séjours au plus proche de vos envies.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez dans l'organisation de vos vacances et restons à votre écoute pour un choix de séjour ou tout simplement un conseil.

L'équipe des Vacances Adaptées.

LSCA EN QUELQUES MOTS

Loisirs Séjours Côte d'Azur est une association créée en 1982, qui oeuvre depuis plus de 40 ans au service des vacances adaptées. Notre siège se situe à Nice.

L'association possède plusieurs agréments :

Immatriculation Atout France, l'agrément Jeunesse et Sports, l'agrément Education Nationale et depuis 2006, l'agrément Vacances Adaptées Organisées.

Loisirs Séjours Côte d'Azur est également adhérente et membre du bureau et du conseil d'administration du CNLTA (Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adapté) et de l'UNAT PACA (Union Nationale des Associations de Tourisme).

L'association compte aujourd'hui une vingtaine de salariés permanents sur ses différentes activités et embauche près de 200 personnes durant les grandes vacances scolaires (été).

Nos champs d'action

- L'organisation d'activités pour des adultes et des enfants en situation de handicap mental.
- L'accueil et les loisirs des jeunes de 3 à 17 ans en accueils de loisirs et accueils de jeunes adolescents (pour le compte de différentes communes des Alpes Maritimes).
- La gestion d'un équipement à l'année, pouvant accueillir des groupes et des transferts en dehors des périodes de vacances scolaires. Cet équipement se situe à Sospel dans les Alpes Maritimes.

Les vacances adaptées avec LSCA



Nous proposons et nous nous engageons auprès des personnes adultes en situation de handicap mental et leurs proches :

- à offrir un temps de loisirs et d'enrichissement pour chacun des participants
- à proposer un lieu de convivialité, de repos, d'échange, de plaisir et de sécurité
- à respecter la différence et le rythme de chacun
- à respecter le choix et le désir de tous, au sein d'un groupe le plus homogène possible en autonomie
- à mettre en place une équipe professionnelle, formée et préparée à l'encadrement des séjours
- à respecter l'intégrité de nos participants en proposant des transports simples et le plus direct (pas de regroupement en plateforme), du lieu de rendez-vous au lieu de séjour (moyen de locomotion le plus adapté : bus, avion, bateau...)
- à faire compléter par les participants un bilan de séjour en FALC
- à élaborer un bilan du séjour, sous la forme de « fiche de communication » et de bilan directement dans les établissements.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Tous nos séjours sont mis en place dans un contexte ordinaire. Loisirs Séjours Côte d'Azur adaptera ses séjours au contexte sanitaire et au protocole en cours.

Une nouvelle tarification pourra être appliquée pour compenser le surcoût de la mise en place d'un séjour dans un contexte sanitaire spécifique. Nous vous informerons très rapidement du surcoût engendré.

Nous vous remercions de votre compréhension.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

AVRIL 2023

Lieu	Dates	Nombre de jours	Tarifs sur place	Départ Nice	Départ Var	Départ Bouches du Rhône
Turin	15/04/23 au 22/04/23	8	1 456 €	100 €	110 €	/
Annot	15/04/23 au 22/04/23	8	1 272 €	100 €	110 €	120 €

JUIN 2023

Lieu	Dates	Nombre de jours	Tarifs sur place	Départ Nice	Départ Var	Départ Bouches du Rhône
Calvi et sa région	10/06/23 au 17/06/23	8	1 480 €	transport compris en bateau		
La Roque Esclapon	10/06/23 au 17/06/23	8	1 224 €	100 €	80 €	100 €
	17/06/23 au 23/06/23	7	1 071 €			
Annot	10/06/23 au 17/06/23	8	1 280 €	100 €	110 €	120 €
	17/06/23 au 24/06/23	8	1 280 €			
Les Hauts du Gévaudan	17/06/23 au 01/07/23	15	2 460 €	130 €	120 €	110 €

JUILLET 2023

Lieu	Dates	Nombre de jours	Tarifs sur place	Départ Nice	Départ Var	Départ Bouches du Rhône
Carcassonne	08/07/23 au 22/07/23	15	1 980 €	110 €	100 €	90 €
Aubenas	01/07/23 au 15/07/23	15	1 995 €	110 €	100 €	90 €
Ste Cécile d'Andorge	08/07/23 au 22/07/23	15	1 965 €	90 €	100 €	90 €
Sigoyer	08/07/23 au 22/07/23	15	1 845 €	110 €	120 €	110 €
Vassieux en Vercors	15/07/23 au 28/07/23	14	1 876 €	130 €	120 €	110 €
Annot	01/07/23 au 08/07/23	8	1 280 €	100 €	110 €	120 €
	08/07/23 au 15/07/23	8	1 280 €			
	15/07/23 au 22/07/23	8	1 280 €			
	22/07/23 au 28/07/23	7	1 120 €			
Cuers	01/07/23 au 08/07/23	8	1 360 €	90 €	70 €	90 €
	08/07/23 au 15/07/23	8	1 360 €			

DE NOS SÉJOURS 2023

Accompagnement	Nombres de vacanciers	Encadrement	Type de pension	Hébergement	Escaliers	Commerces	Pages
Discret/Soutien	7	2	Gestion libre	Appartement	•	•	9
Renforcé	8	4	Gestion libre	Maison	• Ascenseur	•	10

Accompagnement	Nombres de vacanciers	Encadrement	Type de pension	Hébergement	Escaliers	Commerces	Pages
Soutien/Proximité	9	3	Gestion libre	Appartement			12
Proximité	15	6	Pension complète	Centre de vacances			13
Renforcé	8	4	Gestion libre	Maison	• Ascenseur	•	14
	11	5	Pension complète	Gîte	•		15

Accompagnement	Nombres de vacanciers	Encadrement	Type de pension	Hébergement	Escaliers	Commerces	Pages
Discret	12	4	Gestion libre	Gîte		•	17
	9	3	Gestion libre	Gîte	•		18
Soutien	9	3	Gestion libre	Gîte bioclimatique	•	•	19
	10	3	Gestion libre	Châlet	•		20
Proximité	9	3	Gestion libre	Châlet			21
Renforcé	8	4	Gestion libre	Maison	• Ascenseur	•	22
	12	6	Gestion libre	Centre de vacances			23

AOÛT 2023

Lieu	Dates	Nombre de jours	Tarifs sur place	Départ Nice	Départ Var	Départ Bouches du Rhône
Verone	29/07/23 au 12/08/23	15	2 430 €	100 €	110 €	/
Moriani	29/07/23 au 12/08/23	15	2 595 €	transport compris en bateau		
La Gieltaz	29/07/23 au 12/08/23	15	1 980 €	150 €	140 €	130 €
Cap d'Agde	29/07/23 au 12/08/23	15	2 400 €	110 €	120 €	110 €
Les Hauts du Gévaudan	13/08/23 au 26/08/23	14	2 044 €	130 €	120 €	110 €
Ste Cécile d'Andorge	29/07/23 au 12/08/23	15	2 010 €	110 €	100 €	90 €
	13/08/23 au 26/08/23	14	1 890 €			
Saint Sernin sur Rance	29/07/23 au 12/08/23	15	2 025 €	130 €	120 €	110 €
Peïra Cava	29/07/23 au 12/08/23	15	1 995 €	110 €	120 €	130 €
	12/08/23 au 19/08/23	8	1 064 €			
	19/08/23 au 26/08/23	8	1 064 €			
Digne	13/08/23 au 26/08/23	14	1 932 €	100 €	110 €	120 €
Ancelle	29/07/23 au 12/08/23	15	1 965 €	120 €	130 €	120 €
	13/08/23 au 26/08/23	14	1 834 €			
Châteauneuf-de-Gadagne	29/07/23 au 12/08/23	15	2 220 €	110 €	100 €	90 €
	12/08/23 au 19/08/23	8	1 184 €			
St Paul 3 Châteaux	29/07/23 au 12/08/23	15	2 040 €	120 €	110 €	100 €
Vassieux en Vercors	29/07/23 au 12/08/23	15	2 010 €	130 €	120 €	110 €
	13/08/23 au 26/08/23	14	1 876 €			
Annot	29/07/23 au 05/08/23	8	1 272 €	100 €	110 €	120 €
	05/08/23 au 12/08/23	8	1 272 €			
	12/08/23 au 19/08/23	8	1 272 €			
	19/08/23 au 26/08/23	8	1 272 €			
Cuers	13/08/23 au 19/08/23	7	1 190 €	90 €	70 €	90 €
	19/08/23 au 26/08/23	8	1 360 €			

SEPTEMBRE 2023

Lieu	Dates	Nombre de jours	Tarifs sur place	Départ Nice	Départ Var	Départ Bouches du Rhône
La Roque Esclapon	08/09/23 au 15/09/23	8	1 224 €	120 €	130 €	120 €
	15/09/23 au 22/09/23	8	1 224 €			
Ancelle	02/09/23 au 16/09/23	15	2 130 €	120 €	130 €	120 €
Hyères	09/09/23 au 16/09/23	8	1 304 €	100 €	80 €	100 €
	16/09/23 au 23/09/23	8	1 304 €			

Accompagnement	Nombres de vacanciers	Encadrement	Type de pension	Hébergement	Escaliers	Commerces	Pages
Discret	10	3	Gestion libre	Appartement			25
	12	4	Gestion libre	Village vacances			26
	20	5	Pension complète	Centre de vacances	• Ascenseur	•	27
	10	3	Gestion libre	Résidence vacances		•	28
Soutien	12	4	Gestion libre	Gîte	•		29
	9	3	Gestion libre	Gîte bioclimatique	•		30
	20	7	Pension complète	Gîte	•		31
	20	7	Pension complète	Châlet	•		32
	10	4	Gestion libre	Gîte	•	•	33
Proximité	20	7	Pension complète	Centre de vacances	•	•	34
	10	4	Pension complète	Gîte			35
	20	7	Pension complète	Lycée privé	•	•	36
	9	3	Gestion libre	Châlet			37
Renforcé	8	4	Gestion libre	Maison	• Ascenseur	•	38
	12	6	Gestion libre	Centre de vacances			39

Accompagnement	Nombres de vacanciers	Encadrement	Type de pension	Hébergement	Escaliers	Commerces	Pages
Promixité	15	6	Pension complète	Centre de vacances			41
Renforcé	15	6	Pension complète	Centre de vacances	•	•	42
	15	6	Pension complète	Villa	• Ascenseur		43

SÉJOURS EN AVRIL 2023





Italie



TURIN



du 15/04/23 au 22/04/23,
soit 8 jours

Au coeur de la région du Piémont, venez découvrir Turin
et ses richesses qui vous accueillent pour des vacances à l'italienne.



Gestion libre



2 à 3 personnes



Appartement



Accueil
de couples

Benvenuti !



BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT DISCRET ACCOMPAGNEMENT DE SOUTIEN



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- Découverte de la ville de Turin et de son centre historique
- Visite du Palais Royal et du musée de l'automobile
- Découverte du musée égyptien
- Visite de la Môle et de son musée du cinéma
- Découverte de la ville de Turin en bus impérial
- Visite de la Basilique de Superga en empruntant un train à Crémaillère
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



7 Vacanciers

1 Directeur

1 Animateur

À partir de :

1 456 € pour 8 jours

+ 100 € au départ de Nice (4h00)

+ 110 € au départ du Var (5h00)



1 Minibus
(9 places)



du 15/04/23 au 22/04/23,
soit 8 jours



Gestion libre



3 à 4 personnes



Maison

Au coeur des Alpes de Haute Provence, venez découvrir Annot,
paisible petit village labellisé « village et cité de caractère »

L'incontournable



BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- Balnéothérapie et piscine sur place
- Balade et visite du village d'Annot
- Visite du village médiéval d'Entrevaux et de sa citadelle, découverte de la ville de Castellane
- Promenade et découverte de St André les Alpes et Puget Théniers avec le train des Pignes
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



8 Vacanciers

1 Directeur

3 Animateurs

À partir de :

1 272 € pour 8 jours (sur place)

+ 100 € au départ de Nice (1h30)

+ 110 € au départ du Var (2h50)

+ 120 € au départ des Bouches-du-Rhône (3h40)



1 Minibus
(9 places)



1 Voiture
(7 places)



SÉJOURS EN JUIN 2023



NOUVEAU



du 10/06/23 au 17/06/23,
soit 8 jours



Gestion libre



2 à 4 personnes



Appartement



Accueil
de couples

Située au nord-ouest de la Corse, venez découvrir la magnifique ville de Calvi, sa région, ses eaux turquoise et la richesse de son patrimoine.

La magnifique !



BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT SOUTIEN/
ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- Visite et promenade dans la cité de Calvi, son port et ses plages
- Baignade sur les plages de sable de Calvi et ses environs
- Découverte des plus beaux villages de la Balagne (*Lumio, Sant'Antonino, Pigna ...*)
- Découverte d'Île Rousse, de ses charmantes ruelles et boutiques
- Dégustation de spécialités corses
- Promenade dans le désert des Agriates
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



9 Vacanciers

1 Directeur

2 Animateurs

À partir de :

1 480 € pour 8 jours



transport compris en bateau
au départ de Nice



1 Minibus
(9 places)



1 Voiture
(5 places)



Var (83)

LA ROQUE ESCLAPON



du 10/06/23 au 17/06/23, soit 8 jours
du 17/06/23 au 23/06/23, soit 7 jours



Pension complète



3 à 5 personnes



Centre de vacances

La Roque Esclapon vous accueille dans son joli village pour des vacances dans un paysage de charme entre lacs et montagne.

Au coeur du Var



BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- Visite de la réserve de bisons des Mont d'Azur
- Visite et découverte d'une ferme
- Découverte de Castellane et de son marché
- Balades sur les marchés provençaux
- Possibilité de visiter les villages de Séranon, Bargème, Escragnolles ...
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



15 Vacanciers

1 Directeur

5 Animateurs

À partir de :

1 071 € pour 7 jours (sur place)

+ 100 € au départ de Nice (1h30)

+ 80 € au départ du Var (1h40)

+ 100 € au départ des Bouches-du-Rhône (2h40)



1 Minibus
(9 places)



du 10/06/23 au 17/06/23, soit 8 jours
du 17/06/23 au 24/06/23, soit 8 jours



Gestion libre



3 à 4 personnes



Maison

Prenez place à bord du train des pignes et laissez vous embarquer à Annot, charmant village de Provence, pour des vacances bien méritées.

Cité de caractère



BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- 1 séance d'équitation par semaine et par personne
- Balnéothérapie et piscine sur place
- Découverte du village d'Annot, de la ville de Castellane ...
- Visite du village médiéval d'Entrevaux et de sa citadelle
- Promenade et découverte de St André les Alpes et Puget Théniers avec le train des Pignes
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



8 Vacanciers

1 Directeur

3 Animateurs

À partir de :

1 280 € pour 8 jours (sur place)

+ 100 € au départ de Nice (1h30)

+ 110 € au départ du Var (2h50)

+ 120 € au départ des Bouches-du-Rhône (3h40)



1 Minibus
(9 places)



1 Voiture
(7 places)



Lozère (48)

LES HAUTS DU GÉVAUDAN



du 17/06/23 au 01/07/23,
soit 15 jours



Pension complète



2 personnes



Gîte

Venez découvrir les terres de légende du Gévaudan lors de ce séjour découverte et détente en plein coeur de la Lozère.

En Lozère



BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- Visite du Parc des loups et bisons du Gévaudan
- 1 séance de spa par personne, proposée par le complexe
- Découverte de la ville de Marvejols, son marché, ses ruelles...
- Journée baignade et détente au lac de Ganivet
- Balade à Mende
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



11 Vacanciers

1 Directeur

4 Animateurs

À partir de :

2 460 € pour 15 jours (sur place)

+ 130 € au départ de Nice (5h30)

+ 120 € au départ du Var (4h15)

+ 110 € au départ des Bouches-du-Rhône (4h00)



2 Minibus
(9 places)

SÉJOURS EN JUILLET 2023





Aude (11)

CARCASSONNE



du 08/07/23 au 22/07/23,
soit 15 jours



Gestion libre



2 à 3 personnes



Gîte



Accueil
de couples

Venez poser vos valises à Carcassonne et laissez-vous séduire par ce séjour incontournable aux airs de voyage dans le temps.

Sur les remparts



BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT DISCRET



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- Visite de la cité de Carcassonne et de ses richesses
- Participation au Festival OFF de Carcassonne
- Découverte de la ville en petit train
- Visite du parc australien de Carcassonne
- Promenade dans les marchés locaux
- Visite de la Grotte de Limousis
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



12 Vacanciers

1 Directeur

3 animateurs

À partir de :

1 980 € pour 15 jours (sur place)

+ 110 € au départ de Nice (4h40)

+ 100 € au départ du Var (3h35)

+ 90 € au départ des Bouches-du-Rhône (3h10)



2 Minibus
(9 places)



du 01/07/23 au 15/07/23,
soit 15 jours



Gestion libre



1 à 4 personnes



Gîte



Accueil
de couples

Aubenas, petit village au coeur de l'Ardèche, saura vous enchanter grâce à son environnement naturel et reposant.

Un havre de paix



BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT DISCRET



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- 1 séance de spa par personne aux thermes de Vals-les-bains
- Découverte des sources intermittentes et du parc de Vals-les-bains
- Journée baignade et pédalo au parc de loisirs Isla Cool Douce
- Découverte de la Grotte de la Cocalière et du musée de la Lavande
- Spectacle au château de Montréal
- Visite du château, du jardin de Chanabier et du marché d'Aubenas
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



9 Vacanciers

1 Directeur

2 Animateurs

À partir de :

1 995 € pour 15 jours (sur place)

+ 110 € au départ de Nice (4h15)

+ 100 € au départ du Var (3h00)

+ 90 € au départ des Bouches-du-Rhône (2h30)



1 Minibus
(9 places)



1 Voiture
(5 places)



Gard (30)

STE CÉCILE D'ANDORGE



du 08/07/23 au 22/07/23,
soit 15 jours



Gestion libre



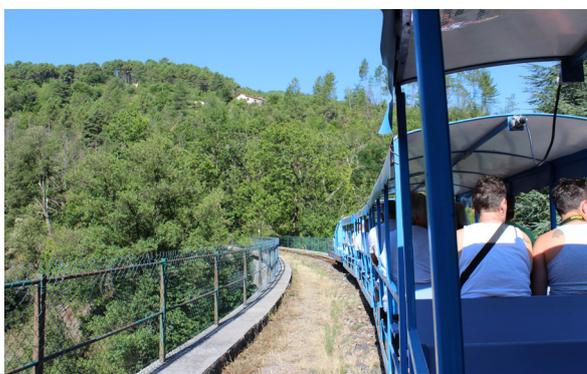
2 à 4 personnes



Gîte bioclimatique

Sainte Cécile d'Andorge, petite commune du Gard, vous ouvre les portes de son histoire pour un retour aux sources.

En pleine nature



BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT DE SOUTIEN



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- Découverte de la ville d'Alès, de son patrimoine et de ses parcs
- Visite du musée préhistorique à Rousson et de la grotte de Trabuc
- Découverte du château de Portes
- Visite de la Bambouseraie d'Anduze
- Balade à bord du train de l'Andorge
- Baignade au lac Les Cambous
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



9 Vacanciers

1 Directeur

2 Animateurs

À partir de :

1 965 € pour 15 jours (sur place)

+ **90 €** au départ de Nice (4h00)

+ **100 €** au départ du Var (2h35)

+ **90 €** au départ des Bouches-du-Rhône (2h10)



1 Minibus
(9 places)



1 Voiture
(5 places)



du 08/07/23 au 22/07/23,
soit 15 jours



Gestion libre



2 personnes



Châlet

Charmant village des Hautes Alpes, Sigoyer vous invite à passer des vacances placées sous le signe de la détente et de la nature.

Nature champêtre



BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT DE SOUTIEN



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- Découverte et visite de la ferme pédagogique sur place
- Baignade et pédalo sur le lac de Serre Ponçon
- Visite de Gap et des villes alentours
- Découverte de l'espace agricole d'Apiland
- Découverte de Sisteron et de sa citadelle
- Randonnées sur les sentiers environnants
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



10 Vacanciers

1 Directeur

2 Animateurs

À partir de :

1 845 € pour 15 jours (sur place)

+ 110 € au départ de Nice (3h30)

+ 120 € au départ du Var (2h15)

+ 110 € au départ des Bouches-du-Rhône (2h00)



1 Minibus
(9 places)

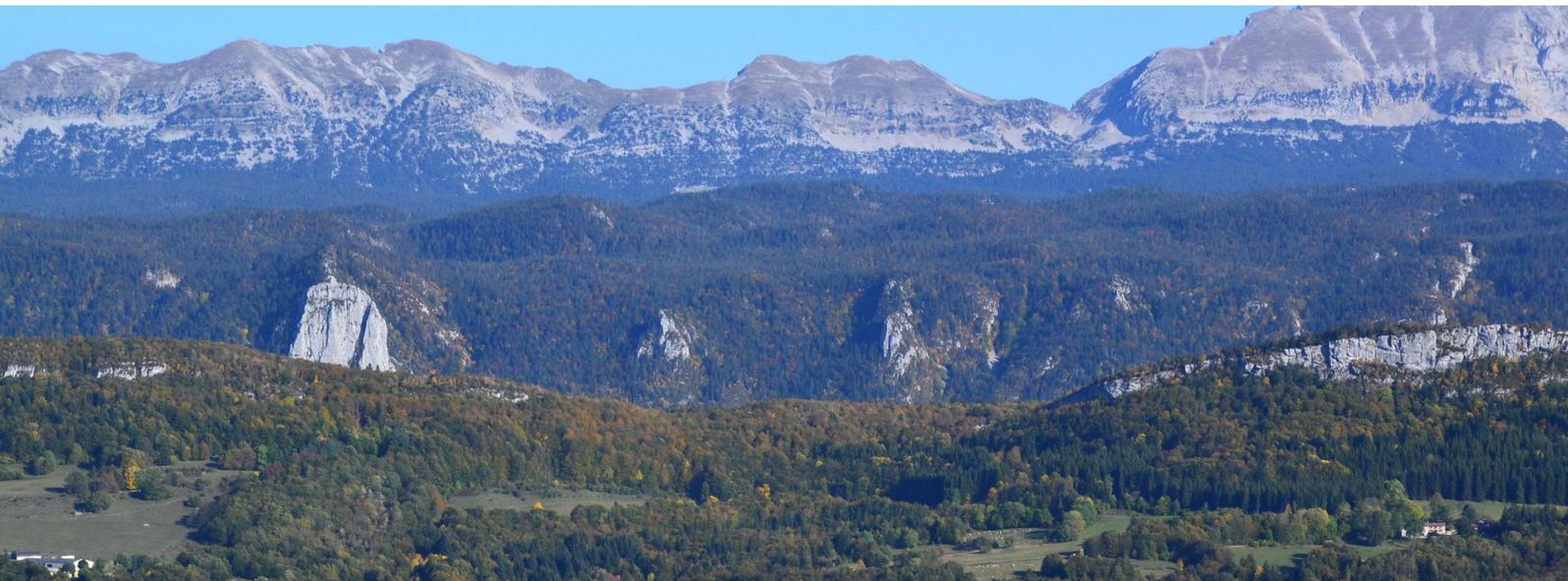


1 Voiture
(7 places)



Drôme (26)

VASSIEUX EN VERCORS



du 15/07/23 au 28/07/23,
soit 14 jours



Gestion libre



2 personnes



Châlet

Au coeur de la Drôme, Vassieux en Vercors vous accueille le temps d'un séjour à la découverte des magnifiques paysages montagneux de la région.

La montagne en été



BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- Visite du chenil pour tout savoir sur les chiens de traineaux
- Visite de la grotte de Choranche
- Découverte des jardins de la ferme aux papillons
- Promenade dans la nature à la découverte de la faune et de la flore
- Découverte du musée de l'eau
- Shopping à Marque Avenue
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



9 Vacanciers

1 Directeur

2 Animateurs

À partir de :

1 876 € pour 14 jours (sur place)

+ 130 € au départ de Nice (5h00)

+ 120 € au départ du Var (3h50)

+ 110 € au départ des Bouches-du-Rhône (3h20)



1 Minibus
(9 places)



1 Voiture
(5 places)



du 01/07/23 au 08/07/23, soit 8 jours
 du 08/07/23 au 15/07/23, soit 8 jours
 du 15/07/23 au 22/07/23, soit 8 jours
 du 22/07/23 au 28/07/23, soit 7 jours

Authentique petite bourgade de l'arrière pays, Annot vous accueille pour un séjour où il fait bon vivre au pays des grès.

Au pays des grès



Gestion libre



3 à 4 personnes



Maison

BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- 1 séance d'équitation par semaine et par personne
- Balnéothérapie et piscine sur place
- Découverte du village d'Annot, de la ville de Castellane ...
- Visite du village médiéval d'Entrevaux et de sa citadelle
- Promenade et découverte de St André les Alpes et Puget Théniers avec le train des Pignes
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



8 Vacanciers

1 Directeur

3 Animateurs

À partir de :

1 120 € pour 7 jours (sur place)

+ 100 € au départ de Nice (1h30)

+ 110 € au départ du Var (2h50)

+ 120 € au départ des Bouches-du-Rhône (3h40)



1 Minibus
(9 places)



1 Voiture
(7 places)



Var (83)

CUERS



du 01/07/23 au 08/07/23, soit 8 jours
du 08/07/23 au 15/07/23, soit 8 jours

Venez découvrir Cuers, charmant petit village du Var, qui saura vous offrir un véritable havre de paix au coeur du maquis provençal.



Gestion libre



2 personnes



Centre de vacances

Entre terre et mer



BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- Baignades dans les piscines intérieure et extérieure du village vacances
- Participation possible aux activités proposées par le village vacances
- Visite du musée du santon au Château de l'Aumérade
- Visite du charmant village de Collobrières, la capitale du marron glacé
- Visites du village de Cuers et des villages alentours
- Farniente et baignades à la plage aménagée René Sabran à Hyères
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



12 Vacanciers

1 Directeur

5 animateurs

À partir de :

1 360 € pour 8 jours (sur place)

+ 90 € au départ de Nice (1h20)

+ 70 € au départ du Var (0h35)

+ 90 € au départ des Bouches-du-Rhône (1h10)



2 Minibus
(9 places)

SÉJOURS EN AOÛT 2023





Italie



VERONE

NOUVEAU



du 29/07/23 au 12/08/23,
soit 15 jours



Gestion libre



2 personnes



Appartement



Accueil
de couples

Ville située au nord de l'Italie et célèbre pour «Roméo et Juliette», Vérone vous accueille pour des vacances placées sous le signe de l'aventure.

Fun et dynamique



BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT DISCRET



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- 1 journée au Parc d'attractions Gardaland (Le Disneyland de l'Italie)
- 1 journée au parc Movieland
- Visite de l'aquarium Sealife de Gardaland
- Visite de Verone et ses richesses : maison de Juliette, le Duomo, l'amphithéâtre romain, ses places et ses jardins
- Promenade et randonnée autour du lac de Garde et visite de la région (Monte Baldo)
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe.



10 Vacanciers

1 Directeur

2 Animateurs

À partir de :

2 430 € pour 15 jours

+ 100 € au départ de Nice (5h00)

+ 110 € au départ du Var (6h00)



2 Minibus
(9 places)



du 29/07/23 au 12/08/23,
soit 15 jours

Venez découvrir Moriani, charmante station balnéaire située près de Bastia, profitez de ses plages de sable fin et ses beaux paysages.



Gestion libre



2 personnes



Village
vacances



Accueil
de couples

Sous le soleil



BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT DISCRET



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- Baignades et bains de soleil à la plage Santa Lucia ou à la rivière
- Visite de Bastia et des villages environnants
- Participation aux animations du village vacances
- Promenades dans les maquis et le sentier de randonnée Mare a Mare
- Découverte de l'artisanat local
- Participation aux fêtes et animations locales (bals, marchés...)
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe.



12 Vacanciers

1 Directeur

3 Animateurs

À partir de :

2 595 € pour 15 jours



transport compris en bateau
au départ de Nice

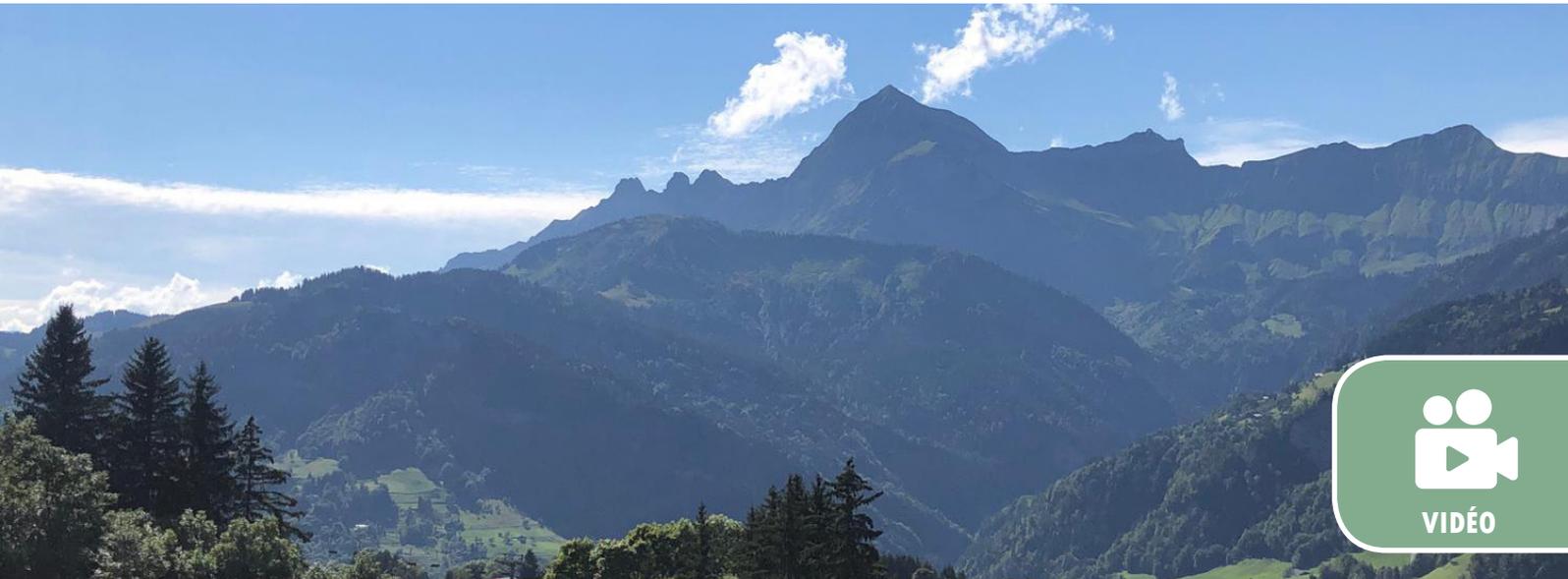


2 Minibus
(9 places)



Savoie (73)

LA GIETTAZ



VIDÉO

du 29/07/23 au 12/08/23,
soit 15 jours



Pension complète



2 à 5 personnes



Centre de
vacances

La Giétaz, petit village montagnard, vous ouvre ses portes pour un séjour savoyard entre verts pâturages et animaux accueillants.

Au coeur des Aravis



BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT DISCRET



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- Activité vidéo encadrée par un professionnel de l'association Les Têtes de l'Art (*prise de vue, son, musique, scénario ...*)
- Visite des villages de la Giétaz, Crest Voland, Notre Dame de Bellecombe, Mégève ...
- Détente au centre Atlantis de Ugine, avec piscine et grand toboggan
- Visite d'une fromagerie et de la fabrication du Beaufort
- Baignade et détente au plan d'eau de l'Arrondine
- Randonnées dans les paysages savoyards
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



20 Vacanciers

1 Directeur

4 Animateurs

À partir de :

1 980 € pour 15 jours (sur place)

+ 150 € au départ de Nice (6h15)

+ 140 € au départ du Var (5h50)

+ 130 € au départ des Bouches-du-Rhône (5h40)



2 Minibus
(9 places)



du 29/07/23 au 12/08/23,
soit 15 jours



Gestion libre



2 personnes



Résidence
vacances



Accueil
de couples

Charmante station balnéaire située au pied d'un ancien volcan, Cap d'Agde vous accueille pour des vacances détente au bord de la Méditerranée.

La perle noire



BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT DISCRET



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- Baignade sur les plages de sable fin
- Promenade le long du Canal du Midi
- Découverte de l'étang de Thau et son parc à huîtres
- 1 séance de hammam ou sauna par personne
- Balade dans la cité balnéaire le long des quais ou sur les chemins piétonniers
- Piscine extérieure sur place
- Marchés locaux et fêtes d'été selon les envies
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



10 Vacanciers

1 Directeur

2 Animateurs

À partir de :

2 400 € pour 15 jours (sur place)

+ 110 € au départ de Nice (4h00)

+ 120 € au départ du Var (3h00)

+ 110 € au départ des Bouches-du-Rhône (2h30)



1 Minibus
(9 places)



1 Voiture
(5 places)



Lozère (48)

LES HAUTS DU GÉVAUDAN



du 13/08/23 au 26/08/23,
soit 14 jours



Gestion libre



2 personnes



Gîte

Perché à 1000 mètres d'altitude et dominant la vallée de la Cologne, ce séjour vous invite à passer des vacances hors du temps.

Terre de légendes



BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT DE SOUTIEN



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- Visite du Parc des loups et bisons du Gévaudan
- 1 séance de spa par personne, proposée par le complexe
- Baignade à la piscine sur place
- Découverte de la ville de Marvejols, son marché, ses ruelles...
- Journée baignade et détente au lac de Ganivet
- Balade à Mende
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



12 Vacanciers

1 Directeur

3 animateurs

À partir de :

2 044 € pour 14 jours (sur place)

+ 130 € au départ de Nice (5h30)

+ 120 € au départ du Var (4h15)

+ 110 € au départ des Bouches-du-Rhône (4h00)

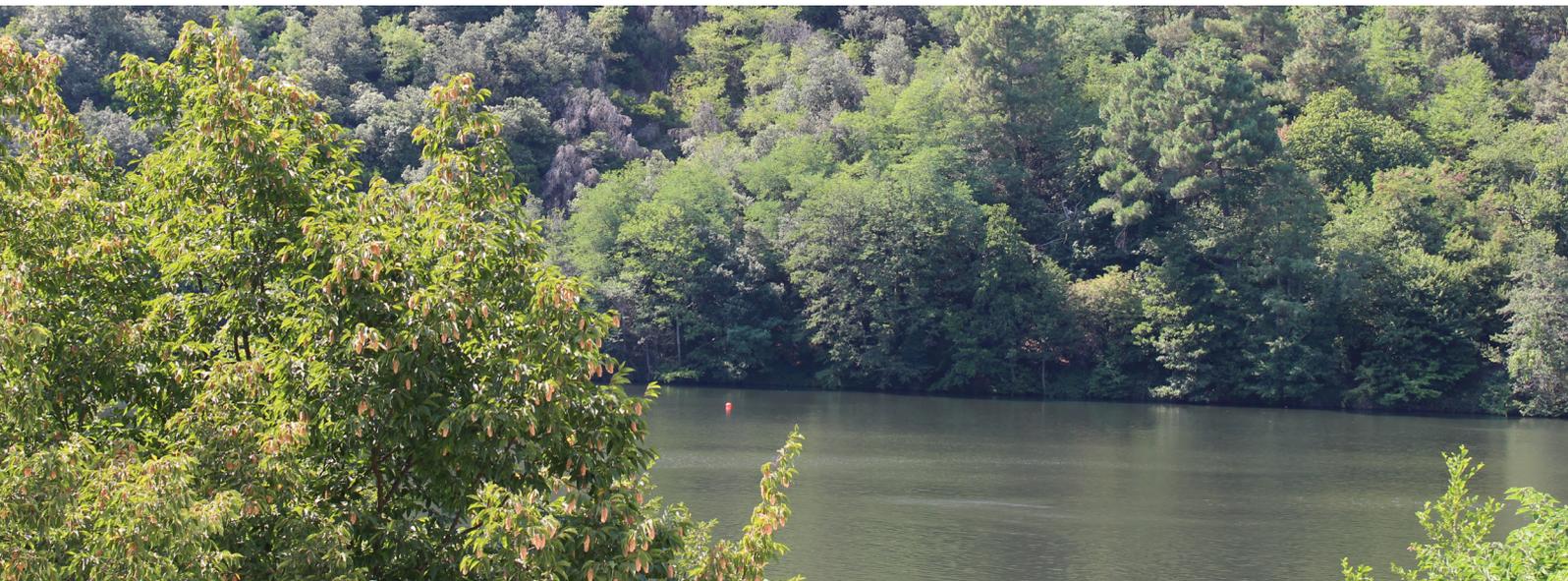


2 Minibus
(9 places)

STE CÉCILE D'ANDORGE



Gard (30)



du 29/07/23 au 12/08/23, soit 15 jours
du 13/08/23 au 26/08/23, soit 14 jours



Gestion libre



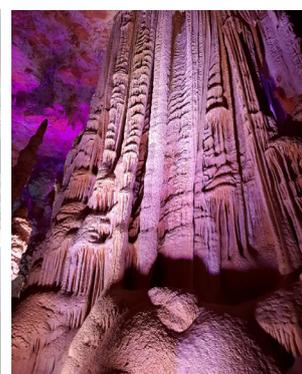
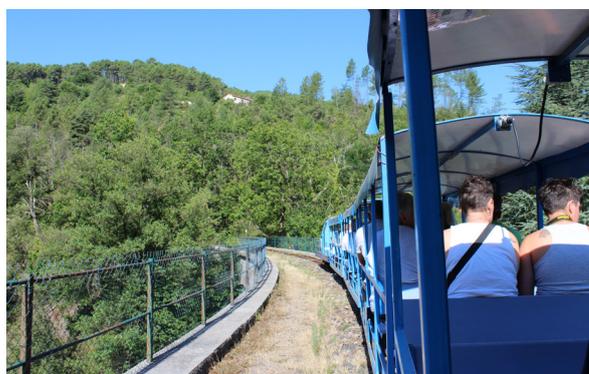
2 à 4 personnes



Gîte
bioclimatique

Entre vestiges préhistoriques et découverte de l'environnement,
Sainte Cécile d'Andorge vous invite à renouer avec la nature.

Destination nature



BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT DE SOUTIEN



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- Découverte de la ville d'Alès, de son patrimoine et de ses parcs
- Visite du musée préhistorique à Rousson et de la grotte de Trabuc
- Découverte du château de Portes
- Visite de la Bambouseraie d'Anduze
- Balade à bord du train de l'Andorge
- Baignade au lac Les Cambous
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



9 Vacanciers

1 Directeur

2 Animateurs

À partir de :

1 890 € pour 14 jours (sur place)

+ 110 € au départ de Nice (4h00)

+ 100 € au départ du Var (2h35)

+ 90 € au départ des Bouches-du-Rhône (2h10)



1 Minibus
(9 places)



1 Voiture
(5 places)



Aveyron (12)

ST SERNIN SUR RANCE



du 29/07/23 au 12/08/23,
soit 15 jours



Pension complète



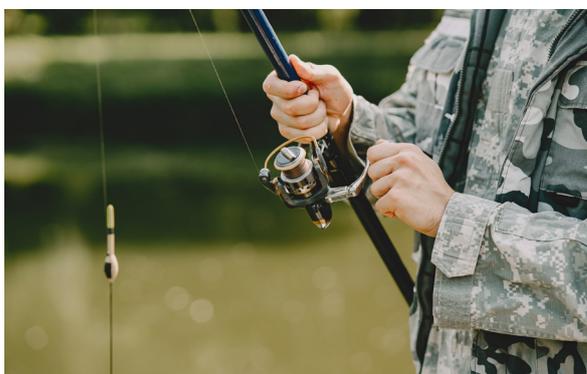
4 personnes



Gîte

Posez vos valises en Aveyron et laissez-vous guider par ses panoramas mystérieux et ses souvenirs historiques.

En Aveyron



BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT DE SOUTIEN



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- Initiation à la pêche par un animateur professionnel
- Rencontre des daims encadrée par des intervenants professionnels
- Visite de la ferme du centre
- Visite de Brousse le Château, classé parmi les « plus beaux villages de France »
- Découverte de la ville de Millau et de son célèbre viaduc
- Baignade et pédalo à la base nautique de Saint-Rome-Plage
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



20 Vacanciers

1 Directeur

6 Animateurs

À partir de :

2 025 € pour 15 jours (sur place)

+ 130 € au départ de Nice (5h15)

+ 120 € au départ du Var (4h10)

+ 110 € au départ des Bouches-du-Rhône (3h50)



1 Minibus
(9 places)



MUSIQUE

du 29/07/23 au 12/08/23, soit 15 jours
du 12/08/23 au 19/08/23, soit 8 jours
du 19/08/23 au 26/08/23, soit 8 jours



Pension complète



2 à 4 personnes



Châlet

“Venez passer des moments uniques à Peïra Cava, séjour incontournable pour les amoureux de la nature qui ont envie de se ressourcer.

Musique !



BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT DE SOUTIEN



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- Découverte et initiation à la musique encadrée par Dominique, intervenant professionnel
- Espace bien être sur place (sauna, jacuzzi), salle de sport
- Visite du Parc des Loups à St Martin Vésubie
- Randonnées en montagne ou promenades dans les bois
- Découverte des environs, Turini, Camp d'Argent, Lucéram...
- Tout au long du séjour, proposition d'activités et veillées par l'équipe



20 Vacanciers

1 Directeur

6 Animateurs

À partir de :

1 064 € pour 8 jours (sur place)

+ 110 € au départ de Nice (1h10)

+ 120 € au départ du Var (2h20)

+ 130 € au départ des Bouches-du-Rhône (3h15)



1 Minibus
(9 places)



1 Voiture
(5 places)



Alpes de Haute-Provence (04)

DIGNE



du 13/08/23 au 26/08/23,
soit 14 jours

Imprégnez-vous de l'esprit provençal le temps d'un séjour à Digne les bains qui saura vous charmer pour un parfait moment de détente.

L'été en provence



Gestion libre



2 à 3 personnes



Gîte



BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT DE SOUTIEN



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- 2 séances d'équitation par personne
- Piscine au complexe aquatique «Les eaux chaudes» : jacuzzi, jets d'eau...
- Visite du musée Promenade
- Visite du marché de Digne-les-bains
- Baignade au plan d'eau Ferréols et au Lac Ste Croix
- Rencontre avec les pompiers de la caserne de Digne
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



10 Vacanciers

1 Directeur

3 Animateurs

À partir de :

1 932 € pour 14 jours (sur place)

+ 100 € au départ de Nice (2h30)

+ 110 € au départ du Var (1h50)

+ 120 € au départ des Bouches-du-Rhône (2h00)



1 Minibus
(9 places)



1 Voiture
(7 places)



du 29/07/23 au 12/08/23, soit 15 jours
du 13/08/23 au 26/08/23, soit 14 jours



Pension complète



2 à 4 personnes



Centre de
vacances

Station de ski l'hiver et petit village de charme l'été, venez découvrir Ancelle qui saura vous séduire par la beauté de ses paysages montagnards.

En selle !



BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- 1 séance d'équitation par personne par quinzaine
- 1 balade en pédalo sur le lac
- Balade contée animée par un guide (1 par personne par quinzaine)
- Visite des villages environnants de St Bonnet, Orcières...
- Visite du parc animalier Le Creuset et de l'écomusée de St Léger
- Baignades au lac ou à la piscine, découverte du lac de Serre Ponçon
- Participation aux fêtes et animations locales (bals, marchés...)
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



20 Vacanciers

1 Directeur

6 Animateurs

À partir de :

1 834 € pour 14 jours (sur place)

+ 120 € au départ de Nice (3h50)

+ 130 € au départ du Var (2h30)

+ 120 € au départ des Bouches-du-Rhône (2h40)



1 Minibus
(9 places)



1 Voiture
(5 places)



CHÂTEAUNEUF-DE-GADAGNE

Vaucluse (84)



du 29/07/23 au 12/08/23, soit 15 jours

du 12/08/23 au 19/08/23, soit 8 jours



Pension complète



4 personnes



Gîte

Venez découvrir Châteauneuf-de-Gadagne et laissez-vous bercer par les histoires de son passé, sa douceur de vivre et ses paysages magnifiques.

La douceur de vivre



BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- Visite de la ferme aux papillons «Le carbet amazonien»
- Découverte du village de l'Isle sur le Sorgue et de son marché
- Visite du village de Châteauneuf-de-Gadagne et villages environnants
- Escapade à Avignon
- Visite des châteaux de Thouzon et de Saumane
- Balade sur le plateau de Campbeau
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



10 Vacanciers

1 Directeur

3 Animateurs

À partir de :

1 184 € pour 8 jours (sur place)

+ 110 € au départ de Nice (2h30)

+ 100 € au départ du Var (2h00)

+ 90 € au départ des Bouches-du-Rhône (1h30)



1 Minibus
(9 places)



1 Voiture
(7 places)

ST PAUL 3 CHÂTEAUX



Drôme (26)



CIRQUE

du 29/07/23 au 12/08/23,
soit 15 jours



Pension complète



2 à 3 personnes



Lycée
privé

En plein coeur de la Drôme, le village de St Paul 3 Châteaux vous invite à découvrir sa richesse patrimoniale et sa nature verdoyante.

Saut dans le temps



BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- Atelier cirque animé par des intervenants professionnels
- Activités de loisirs à l'Espace St Paul 2003 : piscine, billard, bowling et espace bien-être...
- Visite de la Ferme aux Crocodiles
- Visite des châteaux environnants
- Visite de Montélimar, ses ruelles, et son palais du bonbon et du nougat
- Dégustation des nougats de Montélimar
- Tout au long du séjour, proposition d'activités et veillées par l'équipe



20 Vacanciers

1 Directeur

6 Animateurs

À partir de :

2 040 € pour 15 jours (sur place)

+ 120 € au départ de Nice (3h15)

+ 110 € au départ du Var (2h00)

+ 100 € au départ des Bouches-du-Rhône (2h00)



1 Minibus
(9 places)



1 Voiture
(5 places)



Drôme (26)

VASSIEUX EN VERCORS



du 29/07/23 au 12/08/23, soit 15 jours
du 13/08/23 au 26/08/23, soit 14 jours



Gestion libre



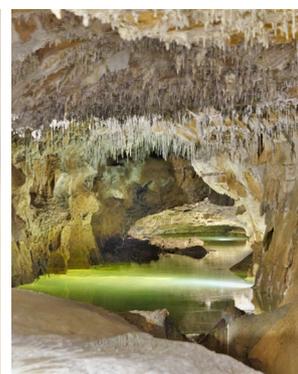
4 personnes



Châlet

Le joli village de Vassieux en Vercors vous accueille le temps d'un séjour à la découverte de ses paysages montagneux et son patrimoine historique.

Nature & détente



BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- Visite du chenil pour tout savoir sur les chiens de traineaux
- Visite de la grotte de Choranche
- Découverte des jardins de la ferme aux papillons
- Visite du musée de la préhistoire
- Shopping à Marque Avenue
- Baignade à la piscine de Chapelle en Vercors
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



9 Vacanciers

1 Directeur

2 Animateurs

À partir de :

1 876 € pour 14 jours (sur place)

+ 130 € au départ de Nice (5h00)

+ 120 € au départ du Var (3h50)

+ 110 € au départ des Bouches-du-Rhône (3h20)



1 Minibus
(9 places)



1 Voiture
(5 places)



ÉQUITATION

du 29/07/23 au 05/08/23, soit 8 jours
du 05/08/23 au 12/08/23, soit 8 jours
du 12/08/23 au 19/08/23, soit 8 jours
du 19/08/23 au 26/08/23, soit 8 jours



Gestion libre



3 à 4 personnes



Maison

Posez vos valises à Annot, destination culte qui saura vous plaire grâce à ses paysages verdoyants, ses grès sculptés et sa douceur de vivre.

Séjour au naturel



BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- 1 séance d'équitation par semaine et par personne
- Balnéothérapie et piscine sur place
- Balade et visite du village d'Annot
- Visite du village médiéval d'Entrevaux et de sa citadelle, découverte de la ville de Castellane
- Promenade et découverte de St André les Alpes
- Baignade et pédalo, au lac de Castillon
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



8 Vacanciers

1 Directeur

3 Animateurs

À partir de :

1 272 € pour 8 jours (sur place)

+ 100 € au départ de Nice (1h30)

+ 110 € au départ du Var (2h50)

+ 120 € au départ des Bouches-du-Rhône (3h40)



1 Minibus
(9 places)



1 Voiture
(7 places)



Var (83)

CUERS



du 13/08/23 au 19/08/23, soit 7 jours
du 19/08/23 au 26/08/23, soit 8 jours



Gestion libre



2 personnes



Centre de vacances

Le village de Cuers vous attend pour des vacances bien méritées lors de ce séjour placé sous le signe du farniente et des découvertes.

On dirait le Sud



BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- Baignades dans les piscines intérieure et extérieure du village vacances
- Participation possible aux activités proposées par le village vacances
- Visite du musée du santon au Château de l'Aumérade
- Visite du charmant village de Collobrières, la capitale du marron glacé
- Visites du village de Cuers et des villages alentours
- Farniente et baignades à la plage aménagée René Sabran à Hyères
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



12 Vacanciers

1 Directeur

5 Animateurs

À partir de :

1 190 € pour 7 jours (sur place)

+ 90 € au départ de Nice (1h20)

+ 70 € au départ du Var (0h35)

+ 90 € au départ des Bouches-du-Rhône (1h10)



2 Minibus
(9 places)

SÉJOURS EN SEPTEMBRE 2023





Var (83)



LA ROQUE ESCLAPON



du 08/09/23 au 15/09/23, soit 8 jours
du 15/09/23 au 22/09/23, soit 8 jours



Pension complète



3 personnes



Centre de vacances

Bâti au coeur des montagnes, ce charmant petit village du haut pays varois vous accueille pour des vacances, même après l'été !

Tout en douceur



BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- Visite de la réserve de bisons des Mont d'Azur
- Visite et découverte d'une ferme
- Découverte de Castellane et de son marché
- Balades sur les marchés provençaux
- Possibilité de visiter les villages de Séranon, Bargème, Escragnoles ...
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



15 Vacanciers

1 Directeur

5 animateurs

À partir de :

1 224 € pour 8 jours (sur place)

+ 120 € au départ de Nice (1h30)

+ 130 € au départ du Var (1h40)

+ 120 € au départ des Bouches-du-Rhône (2h40)



1 Minibus
(9 places)



du 02/09/23 au 16/09/23,
soit 15 jours



Pension complète



2 à 4 personnes



Centre de
vacances

Situé dans la Vallée du Champsaur, le village d'Ancelle vous accueille pour un séjour tout en douceur au coeur de ses paysages montagneux.

L'air de la montagne



BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- 2 séances d'équitation par personne
- Visite des villages environnants de St Bonnet, Orcières...
- Visite du parc animalier Le Creuset et de l'écomusée de St Léger
- Baignades au lac ou à la piscine, découverte du lac de Serre Ponçon
- Participation aux fêtes et animations locales (bals, marchés...)
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



15 Vacanciers

1 Directeur

5 Animateurs

À partir de :

2 130 € pour 15 jours (sur place)

+ 120 € au départ de Nice (3h50)

+ 130 € au départ du Var (2h30)

+ 120 € au départ des Bouches-du-Rhône (2h40)



1 Minibus
(9 places)



1 Voiture
(5 places)



Var (83)

HYÈRES



du 09/09/23 au 16/09/23, soit 8 jours
du 16/09/23 au 23/09/23, soit 8 jours



Pension complète



2 à 4 personnes



Villa

Venez vous ressourcer à Hyères, charmante ville au bord de l'eau qui saura vous plaire grâce à ses paysages méditerranéens et sa douceur de vivre.

Les pieds dans l'eau



BESOINS EN ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Animations & Loisirs :

- Balade dans des jardins remarquables (Le plantier de Castebelle, Parc Sainte-Claire, Jardin Olbius Riquier)
- Visite de la ville de Hyères
- Sortie à l'aquarium de Six Fours
- Sur place, accès illimité à la piscine et au spa
- Farniente et baignades à la plage aménagée René Sabran à Hyères
- Participation aux activités mises en place par nos hôtes
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



15 Vacanciers

1 Directeur

5 Animateurs

À partir de :

1 304 € pour 8 jours (sur place)

+ 100 € au départ de Nice (1h20)

+ 80 € au départ du Var (0h35)

+ 100 € au départ des Bouches-du-Rhône (1h10)



1 Minibus
(9 places)

BIEN PRÉPARER SON SÉJOUR AVEC LSCA

JE RÉSERVE

Je téléphone au 04.92.00.56.80 ou j'envoie un mail à contact@lsca.asso.fr pour poser une option



JE CHOISIS

Je choisis mon séjour en fonction de mon besoin en accompagnement (outil SEMBA ci-contre) et de mes envies, sur le catalogue ou par notre site internet : www.lsca.asso.fr



JE CONFIRME

Je confirme dans les meilleurs délais les besoins médicaux pour mon séjour (injection, soins infirmiers, lit médicalisé...)



JE M'INSCRIS

Je retourne le dossier d'inscription complété, accompagné d'un chèque d'arrhes de 30% et des pièces complémentaires



JE RÈGLE

Je solde mon séjour et je fournis toutes les pièces complémentaires manquantes



JE PRÉPARE

Je reçois ma convocation trois semaines avant le départ. Je prépare ma valise avec le trousseau fourni par LSCA



FICHE D'AUTO-ÉVALUATION

semba[®] Synthèse d'Évaluation
de Mes Besoins d'Accompagnement

Je choisis l'accompagnement dont j'ai besoin pour mes vacances :

Vie quotidienne (pour les repas, la toilette, l'habillement) :

Je colorie ce qui me correspond :



Je peux tout faire tout seul



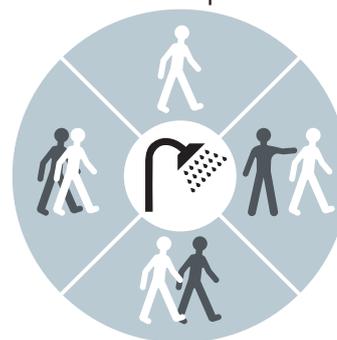
J'ai besoin d'aide mais pas tous les jours



J'ai besoin d'aide pour certaines choses tous les jours



J'ai besoin d'aide tout le temps



Vie sociale et comportement (avec les autres) :

Je colorie ce qui me correspond :



Je suis bien dans un groupe



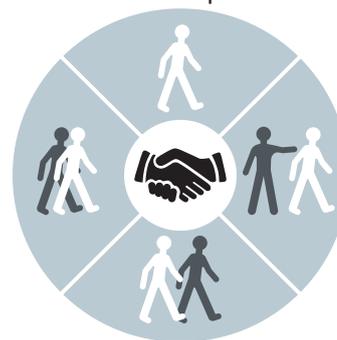
J'ai besoin d'aide pour être bien dans un groupe



Je ne me sens pas toujours bien dans un groupe



Être dans un groupe me pose des difficultés



Déplacement et mobilité (pour marcher ou me déplacer) :

Je colorie ce qui me correspond :



Je peux marcher longtemps sans prendre de risque



Je peux marcher seul mais pas longtemps



J'ai parfois besoin de quelqu'un pour me déplacer



J'ai toujours besoin de quelqu'un pour me déplacer



Avec cette fiche, je peux choisir un séjour adapté à mes besoins d'accompagnement et à mes envies.

Je peux feuilleter les brochures de vacances adaptées des adhérents au CNLTA.

L'OUTIL SEMBA

L'outil

La SEMBA (Synthèse d'Évaluation de Mes Besoins d'Accompagnement) créée par le CNLTA est une méthode qui vous permettra de déterminer les besoins d'accompagnement des personnes dans le cadre de vacances adaptées organisées. Elle vise à remplacer la grille d'évaluation des autonomies précédemment créée par le CNLTA et utilisée par la majorité des organismes de vacances adaptées.

La SEMBA est mise en place pour les futurs vacanciers et les personnes qui les accompagnent au quotidien afin qu'ensemble ils définissent au mieux les besoins d'accompagnement nécessaires pour chaque adulte déficient souhaitant partir en séjour de vacances adaptées.

semba

FICHE EXPLICATIVE ET D'UTILISATION DE L'OUTIL SEMBA

La SEMBA (Synthèse d'Évaluation de Mes Besoins d'Accompagnement) créée par le CNLTA est une méthode qui vous permettra de déterminer les besoins d'accompagnement des personnes dans le cadre de vacances adaptées organisées. Elle vise à remplacer la grille d'évaluation des autonomies précédemment créée par le CNLTA et utilisée par la majorité des organismes de vacances adaptées. La SEMBA est mise en place pour les futurs vacanciers et les personnes qui les accompagnent au quotidien afin qu'ensemble ils définissent au mieux les besoins d'accompagnement nécessaires pour chaque adulte déficient souhaitant partir en séjour de vacances adaptées.

Vie quotidienne (repas, toilettes, habillage) :

- Pas de besoin spécifique d'accompagnement
- Aide totale : prise en charge par l'accompagnant de la plupart ou de la totalité des gestes de la vie quotidienne
- Stimulation verbale : simple consigne orale (appel) ou aide ponctuelle (1 à 2 fois/semaine max)
- Aide partielle ou guidance : accompagnement quotidiens physique ou verbal nécessaire dans certains des gestes de la vie quotidienne

Vie sociale et comportement :

- Pas de besoin spécifique
- Vigilance permanente : besoin de régulation dans les relations sociales (instabilité fréquente)
- Attention ponctuelle : besoin de sollicitations dans les relations sociales
- Attention soutenue : besoin de médiation dans les relations sociales (instabilité possible)

Mobilité et déplacement :

- Pas de besoin spécifique : se déplace seul (et se repère seul)
- Aide permanente : à besoin d'une présence ou d'une aide individuelle, personnalisée, systématique pour se déplacer
- Attention particulière et aide au repérage : a besoin de préparation spécifique pour se déplacer seul ou présence discrète de l'encadrement
- Aide régulière et/ou vigilance soutenue : a besoin d'accompagnement pour se déplacer en dehors d'un périmètre restreint

Exemple : ici on indique que le séjour est destiné à des vacanciers n'ayant pas besoin d'accompagnement dans la vie quotidienne.

L'Organisme de Vacances Adaptées doit être un réel partenaire pour vous aider à trouver le séjour correspondant au mieux aux besoins d'accompagnement ainsi qu'au souhait de vacances de la personne handicapée. Si vous avez besoin d'aide dans le choix du séjour de vacances adaptées, vous pouvez consulter le manuel rédigé par le CNLTA « Comment choisir son séjour de vacances adaptées ? »

Tous droits réservés © CNLTA 2019



Loisirs Séjours Côte d'Azur souhaite être un réel partenaire pour vous aider à trouver le séjour correspondant au mieux aux besoins d'accompagnement ainsi qu'au souhait de vacances de la personne en situation de handicap. Si vous avez besoin d'aide dans le choix du séjour de vacances adaptées, vous pouvez nous contacter ou consulter le manuel rédigé par le CNLTA « Comment choisir son séjour de vacances adaptées ? » (à télécharger sur le site du CNLTA).

L'accompagnement

Selon les recommandations du CNLTA, nous proposons un encadrement de ce type, cependant notre association fait souvent le choix de renforcer ses équipes d'encadrement :

- **Accompagnement discret :** nécessite 1 animateur pour 6 à 7 vacanciers
- **Accompagnement de soutien :** nécessite 1 animateur pour 6 à 7 vacanciers
- **Accompagnement de proximité :** nécessite 1 animateur pour 4 à 5 vacanciers
- **Accompagnement renforcé :** nécessite 1 animateur pour 2 à 3 vacanciers

Notre organisme de vacances adaptées adhère au CNLTA (Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adaptés) et est signataire de sa Charte Nationale de Qualité.

Notre objectif commun

Offrir aux personnes handicapées une marque de qualité et valoriser le travail des partenaires adhérents qui partagent notre ambition.

Nos valeurs

ENGAGEMENT DIALOGUE
RESPECT SÉCURITÉ
CONVIVALITÉ
CONFORT

Le CNLTA travaille au quotidien à l'amélioration du secteur d'activité des vacances pour personnes en situation de handicap et collabore étroitement avec les ministères et autres services de l'Etat.

Le CNLTA, un engagement quotidien au service des vacanciers !



Choisir un Organisme de Vacances Adaptées membre du CNLTA, c'est un engagement sur :

- une écoute particulière sur le projet personnel du futur vacancier, ses attentes, ses préférences ;
- une majorité de séjours proposés en petits groupes, pour un aspect convivial ;
- une formation adéquate pour les animateurs-accompagnateurs de séjours adaptés et une préparation optimale des séjours ;
- des visites sur les lieux de vacances réalisées par des bénévoles pour évaluer et s'assurer de la qualité des vacances ;
- une cellule conciliation, en cas de litige sur un séjour avec l'un des adhérents du CNLTA ;
- une réglementation appliquée avec l'assurance de la validité des agréments obligatoires au fonctionnement de séjours de vacances adaptés.

Pour les vacanciers et leurs représentants, le CNLTA préconise :

- une inscription sincère et objective pour que la personne soit orientée sur un séjour lui correspondant ;
- de privilégier le partenariat avec l'organisme de vacances.

LE POINT D'ANIMATION

Présente sur l'animation et les loisirs dans le champ du handicap depuis sa création, Loisirs Séjours Côte d'Azur propose depuis plusieurs années un espace convivial sur Nice.



Notre point animation a pour vocation d'offrir un point de départ à diverses activités extérieures de notre environnement niçois, et également des activités d'animations mises en place par l'équipe.

En 2023, un changement s'opère au Point Animation de Loisirs Séjours Côte d'Azur. En effet, son mode d'adhésion évolue, les PASS et le salon n'existeront plus.

Plusieurs formules vous seront proposées. Ainsi, les activités intérieures ou extérieures prévues seront proposées à tous les adhérents présents. Un programme mensuel sera établi avec les adhérents.

HORAIRES

Ouvert du mardi au samedi, de 14h à 18h30
Ainsi que le samedi matin, de 10h30 à 12h30

En fonction de certaines activités, ces horaires sont susceptibles d'être modifiés ou élargis.

TARIFS

Option 1 - Formule semaine : 200€ par an (*point animation accessible les mardi, mercredi et jeudi*)

Option 2 - Formule week-end : 250€ par an (*point animation accessible les vendredi et samedi*)

Option 3 - Formule complète : 400€ par an (*point animation accessible du mardi au samedi*)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Dossier d'inscription et adhésion avec Chadia au siège :



04 92 00 56 80



5 ter Avenue de la République 06300 Nice

Pour contacter le Point Animation, joindre Lucie, Responsable du Point Animation :



04 92 00 56 86
ou 06 66 30 26 76



1 Boulevard Delfino 06300 Nice

Retrouvez la plaquette de présentation sur notre site www.lsca.asso.fr

NOS PROPOSITIONS HORS CATALOGUE

Nos séjours spécifiques et week-end tout au long de l'année

NOS SÉJOURS SPÉCIFIQUES

Notre association propose de réfléchir avec vous à des solutions «sur-mesure» en dehors des périodes de vacances proposées dans ce catalogue.

Nous pouvons ainsi, pour un groupe constitué de 5 personnes minimum, mettre en oeuvre un projet de séjour adapté à vos souhaits et besoins.

Nous avons fait le choix cette année de ne pas mettre en place de séjour pour des personnes à mobilité réduite.

N'hésitez pas à revenir vers nous afin d'échanger sur des possibilités de séjour à développer pour ce public. Nous travaillerons ensemble sur un projet adapté et «sur-mesure».



NOS PROPOSITIONS DE WEEK-END



L'année 2023 nous donne la possibilité de développer des week-end de proximité :

- Du 08 avril au 10 avril 2023, soit 3 jours
- Du 29 avril au 01 mai 2023, soit 3 jours
- Du 06 mai au 08 mai 2023, soit 3 jours
- Du 18 mai au 21 mai 2023, soit 4 jours
- Du 27 mai au 29 mai 2023, soit 3 jours

Nous allons vous proposer, dans les semaines à venir, sur notre site internet, des propositions de week-end sur ces dates.

N'hésitez pas à consulter notre site : www.lsca.asso.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont prises dans la limite des places disponibles et traitées dans l'ordre d'arrivée à nos bureaux. L'inscription est effective à réception : de la fiche individuelle d'inscription correctement et intégralement remplie accompagnée de ses annexes éventuelles, d'un versement de 30% par personne à valoir sur le prix total du séjour auquel le participant est inscrit. Après examen de ces pièces, une confirmation d'inscription vous sera adressée. Prix : Nos tarifs sont forfaitaires pour l'ensemble des séjours. Les prix des séjours dans le catalogue sont donnés à titre indicatif pour les périodes mentionnées. Ils ont été calculés en fonction des parités monétaires en vigueur à la date d'impression du catalogue. Les prix indiqués n'ont pas de valeur contractuelle. Ils sont confirmés sur votre facture au moment de l'inscription.

Des fluctuations économiques (hausse du carburant par exemple), des modifications de prix ainsi que la variation des taux de change peuvent amener à modifier des prix selon les dispositions légales.

La prestation comprend : l'hébergement et la pension comme décrits au programme, les activités, visites, excursions éventuelles contenues dans le catalogue, l'encadrement, le voyage sauf indications contraires (voyage à la charge du vacancier, surcoûts éventuels...), les déplacements en cours de séjour, les assurances responsabilité civile, rapatriement (à hauteur de 1 070 € déduction faite de la prise en charge de la sécurité sociale du vacancier et de sa mutuelle) et individuelle accident.

La prestation ne comprend pas : les achats personnels ainsi que toutes les dépenses liées à des activités non prévues au programme, les frais médicaux et l'adhésion à l'association (qui est obligatoire).

SOLDE DU SÉJOUR

Le séjour doit être intégralement réglé sous 30 jours avant la date de départ et ce sans rappel de notre part. Les règlements doivent être effectués à l'ordre de LSCA par chèque (bancaires ou postaux), par chèques vacances ANCV, en espèces à nos bureaux ou par virement bancaire.

AIDE AUX VACANCES

Les organismes suivants peuvent verser des aides couvrant tout ou une partie des frais de séjours (se renseigner directement auprès d'eux) : Caisse d'Allocations Familiales, MDPH (Maison Départementale pour les Personne Handicapées), Associations diverses (Secours Populaire, Secours Catholique...).

Dans tous les cas, l'attestation de prise en charge financière est à fournir au moment de l'inscription (cf. fiche d'inscriptions).

MODIFICATION - RÉOLUTION SEJOURS

LSCA peut annuler un séjour faute de participants. Les délais de résolution sont les suivants :

- . Jusqu'à 20 jours avant le départ si le séjour est supérieur à 6 jours
- . 7 jours avant le départ si la durée du voyage est comprise entre 2 à 6 jours
- . 48 heures avant le début du séjour si la durée est inférieure à 2 jours

DÉSISTEMENT - RÉOLUTION (ANNULATION)

Tout désistement ou annulation doit se faire par courrier adressé au siège de l'association. Dans tous les cas, des frais de dossier de 40 € seront retenus. Les conditions d'annulation sont les suivantes :

- . plus de 30 jours, le montant des arrhes sera retenu
- . entre 30 et 21 jours avant le départ, il sera retenu 40 % du montant du séjour
- . entre 20 et 8 jours avant le départ, il sera retenu 60 % du montant du séjour
- . entre 7 et 2 jours avant le départ, il sera retenu 80 % du montant du séjour.
- . moins de 2 jours avant le départ, l'intégralité du prix du séjour sera retenue. Aucun remboursement ne pourra être consenti pour un séjour écourté pour quelque raison que ce soit (départ volontaire du vacancier, renvoi pour des raisons impératives).

LES ASSURANCES

Responsabilité Civile : en cas de dégât (matériel, humain,) occasionnés par inadvertance, en cas d'accident occasionnant une blessure durant le séjour.

La responsabilité de l'Association n'est pas engagée en cas de perte ou détériorations d'objets ou vêtements appartenant aux vacanciers.

Rapatriement : Si vous êtes éloignés de votre domicile et qu'un médecin décide, en lien avec le médecin de l'assureur, qu'un retour ne peut se faire que sous assistance médicale, notre assurance prendra en charge les frais restant à votre charge.

Assurance Annulation : Nous vous conseillons de souscrire l'assurance Annulation du contrat

M.M.A qui vous rembourse les frais d'annulation à moins de 30 jours du départ pour l'un des motifs suivants :

- . maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, ou d'un proche.
- . préjudices graves
- . l'annulation pour un motif garanti d'une ou plusieurs personnes inscrites en même temps.

Le coût de cette assurance est de 3 % du montant du séjour par personne.

Vous devez souscrire cette assurance lors de votre inscription pour que les garanties vous soient accordées.

FRAIS MÉDICAUX

Les frais médicaux (médecin, pharmacie) sont à la charge des participants. Dans le cas où LSCA avance ces frais, une demande de remboursement récapitulative sera adressée au vacancier ou à son représentant légal à la fin du séjour. A réception du règlement LSCA adressera en retour la feuille de maladie.

INSTRUCTION DE DÉPART - DOSSIER DE SEJOUR

Vous recevrez ultérieurement la liste du trousseau. La convocation et les renseignements du départ, vous seront adressés 10 jours avant le début du séjour. Seuls les participants ayant réglé intégralement les frais de séjour seront convoqués au départ.

ENCADREMENT

Tout le personnel d'encadrement a reçu une formation spécifique (théorique et pratique) ou justifie des compétences nécessaires. Un animateur(trice), assure l'encadrement, en général, de 1 à 6 vacanciers suivant le projet du séjour et le degré d'autonomie des participants.

VOYAGES

Les départs et les retours se font généralement depuis la ville du siège de LSCA, organisatrice du séjour, sauf indication contraire figurant dans le descriptif du séjour. Des points de rendez-vous sur les trajets peuvent être proposés, des départs d'autres villes peuvent être organisés : les éventuels surcoûts sont à la charge des participants, qui peuvent obtenir tout renseignement auprès de notre secrétariat.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Si le comportement d'un participant venait à nuire au bon fonctionnement du séjour, LSCA se réserve le droit de le transférer sur un autre séjour mieux adapté ou de le renvoyer, après avoir informé sa famille, ou son institution.

RÉCLAMATIONS

Les réclamations ne sont admises que dans les 30 jours suivants la fin du séjour. Elles doivent être adressées à l'association. Une réponse circonstanciée y sera apportée par LSCA après avoir pris des renseignements auprès du directeur du séjour.

CONFORMITÉ

Tous nos séjours fonctionnent dans des lieux d'accueil agréés ce qui implique le respect des normes en matière de sécurité incendie. Ces locaux sont visités par un responsable de LSCA qui, en outre, effectuera dans la plupart des cas une visite durant le séjour. Les séjours adaptés réalisés en France sont tous déclarés auprès des Directions Départementales de la Cohésion Sociale du lieu de séjour. Ces séjours sont soumis à la réglementation en vigueur. LSCA possède un agrément de 5 ans Vacances Adaptées Organisées (VAO).

ACCEPTATION

L'inscription et la participation à l'un de nos séjours impliquent tant de la part du vacancier que de la personne ou de l'institution assurant l'inscription, l'acceptation pleine et entière des présentes conditions ainsi que les règlements intérieurs des séjours.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

L'association Loisirs Séjours Côte d'Azur (LSCA) en tant que responsable de traitement, s'engage à respecter la confidentialité des données personnelles susceptibles d'être communiquées par les participants et à les traiter dans le respect du règlement UE 2016/679 du parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD). Elles sont exclusivement destinées à l'association et ont pour finalité la gestion des inscriptions et des séjours. Elles pourront éventuellement être transmises à des tiers identifiés dans le cadre de la gestion du séjour du participant. Conformément au RGPD, sur justification d'identité, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou de limitation du traitement. Toute demande concernant les données personnelles doit être adressée au délégué à la protection des données de l'association : LSCA, à l'attention du DPD, 5ter Avenue de la République, 06300 NICE.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Reproduction littérale des articles 95 à 103 du décret n°94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n°92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercices des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours. Art.95.- Sous réserve des exclusions prévues au deuxième alinéa (a et b) de l'article 14 de la loi du 13/07/92 susvisée, toutes offres et toutes ventes de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par le présent titre. En cas de vente de titres de transports aériens ou de titres de transports sur lignes régulières non accompagnés de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par le présent titre. Art.96.- Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercices, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur le prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'association du voyage ou du séjour tel que :

- 1- La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transport utilisées ;
- 2- Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3- Les repas fournis ;
- 4- La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5- Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6- Les visites, excursion, et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7- La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8- Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier du paiement du solde ;
- 9- Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article 100 du présent décret ;
- 10- Les conditions d'annulations de nature contractuelles ;
- 11- Les conditions d'annulation définies aux articles 101, 102 et 103 ci-après ;
- 12- Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile, professionnelle des agences de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et organisme locaux de tourisme ;
- 13- L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie. Art.97.- L'information préalable faite aux consommateurs engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat. Art.98.- Le contrat conclue entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaires dont l'un est remis à l'acheteur et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes :

- 1- Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur
- 2- La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3- Les moyens, les caractéristiques et les catégories de transport utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ;
- 4- Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil
- 5- Le nombre de repas fournis ;
- 6- L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7- Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8- Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toutes révisions éventuelles de cette facturation en vertu des dispositions de l'article 100 ci-après.
- 9- L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou les prestations fournies.
- 10- Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; en tout état de cause, le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
- 11- Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
- 12- Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur

d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par écrit éventuellement, à l'organisateur du voyage et aux prestataires de services concernés. 13- La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article 96 ci-dessus ;

- 14- Les conditions d'annulations de nature contractuelles ;
- 15- Les conditions d'annulations prévues aux articles 101, 102 et 103 ci-dessous ;
- 16- Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile, professionnelle du vendeur ;
- 17- Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie : dans ce cas d'accident ou de maladie : dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus.

- 18- La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
- 19- L'engagement de fournir par écrit, à l'acheteur, au moins 10 jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a- Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresse et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficultés, ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence le contact avec le vendeur b- Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur la place de son séjour. Art.99.- L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 7 jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à 15 jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Art.100.- Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article 19 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou les devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat. Art.101.- Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception : - Soit résilier son contrat et obtenir sans pénalités le remboursement immédiat des sommes versées ; Soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; Un avenant au contrat au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties. Toute diminution de prix viendrait en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et ; si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop perçu doit lui être restitué avant la date de son départ. Art.102.- Dans le cas prévu à l'article 21 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudice des secours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalités des sommes versées ; l'acheteur reçoit dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur. Art.103.- Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis : - Soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieures, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ; - Soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté des deux parties.



Association Loi 1901, agréée
Vacances Adaptées Organisées
N°R93-2022-10-12-00005
Tourisme Atout France IM006100040
Agrément Jeunesse et Sports R - 06290



5 TER AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE 06300 NICE



04 92 00 56 80



contact@lsca.asso.fr



www.lsca.asso.fr



Facebook : @lscanice